
GESTION D'ACTIFS PMSL INC.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour la période close le 30 juin 2024

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life



Placements mondiaux

Sun Life

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers semestriels gratuitement (non audités), sur demande, en composant le 1-877-344-1434, en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com ou en nous écrivant à Gestion d'actifs PMSL inc., 1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6. Nos états financiers sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de l'une ou l'autre de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs PMSL inc. (le « gestionnaire ») est une filiale entièrement détenue indirectement par la Financière Sun Life inc.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats d'exploitation

Au cours de la période, la valeur liquidative du Fonds d'obligations Objectif zéro net Sun Life (le « fonds ») a diminué, passant de 141,4 millions de dollars à 130,0 millions de dollars en raison des ventes nettes négatives, en partie contrebalancées par le rendement positif.

Pendant la période, les titres de série I du fonds ont dégagé un rendement de 0,1 %. Ce rendement est supérieur à celui de l'indice de référence du fonds, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui a inscrit un rendement de -0,4 %. Veuillez vous reporter à la section « Rendement passé » du présent rapport pour connaître les données sur le rendement de chaque série de titres du fonds.

Le début de l'année 2024 a été marqué par un changement important dans les prévisions d'inflation et de taux d'intérêt. Au départ, les marchés des titres à revenu fixe ont anticipé une baisse plus rapide des taux d'intérêt par les banques centrales. Cependant, les attentes ont été révisées à la baisse, car l'inflation est demeurée élevée dans les principales économies comme les États-Unis et la zone euro. Les deux régions ont d'abord annoncé des taux d'inflation supérieurs aux prévisions, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la nature durable de l'inflation dans le secteur des services.

Au cours de cette période, la Banque du Japon a fait exception parmi les économies développées en augmentant ses taux d'intérêt pour la première fois en 17 ans, signalant ainsi la fin des taux d'intérêt négatifs. Tandis que la plupart des banques centrales demeuraient prudentes au départ, la Banque nationale suisse a été la première à abaisser ses taux d'intérêt. Alors que la Réserve fédérale a maintenu ses taux inchangés, la Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour, le faisant passer de 5 % à 4,75 %. La Banque centrale européenne a également réduit ses taux d'intérêt en juin, l'inflation ayant reculé de manière significative au cours du premier semestre et les données économiques ayant commencé à montrer des signes de faiblesse. Les taux obligataires ont baissé en réponse à la réduction des taux d'intérêt par la Banque du Canada et la Banque centrale européenne, ce qui a entraîné des rendements positifs.

Dans l'ensemble des marchés émergents, le secteur des titres à revenu fixe a affiché un rendement supérieur, bénéficiant du rendement positif tout au long de la période des obligations libellées en monnaie forte et en monnaie locale. Les banques centrales des marchés émergents ont été les premières à réduire les taux d'intérêt, ces marchés ayant connu des niveaux d'inflation inférieurs à ceux des économies développées. Au cours de la période, les obligations à rendement élevé ont mieux fait que les obligations de première qualité. Les obligations de première qualité sont des obligations de la plus haute qualité désignées par une agence de notation; les obligations à rendement élevé sont plus spéculatives, et arborent une note de crédit inférieure aux obligations de première qualité. La croissance marquée de l'économie américaine et les taux de défaillance moins élevés ont contribué au rendement supérieur des obligations à rendement élevé.

La surpondération dans les obligations de sociétés canadiennes a favorisé le rendement, celles-ci ayant mieux fait que les obligations souveraines et provinciales pendant la période. Au sein des obligations de sociétés canadiennes, la répartition par secteur a contribué au rendement. La surpondération dans les obligations du secteur des services financiers a été favorable, celles-ci ayant mieux fait que celles des autres secteurs.

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life

La durée du fonds a eu un impact négatif sur le rendement au cours de la période. Plus la durée est longue, plus les cours obligataires reculeront lorsque les taux obligataires augmenteront. Le positionnement du fonds sur la courbe de rendement (un graphique indiquant le rendement d'obligations ayant une qualité de crédit semblable, mais une date d'échéance différente) a entravé le rendement.

Incidence des facteurs ESG

Le fonds a adopté une méthode de placement active pour atteindre la cible de zéro émission nette de GES ou de zéro émission de carbone d'ici 2050. Le fonds est en bonne voie d'atteindre son objectif de réduire d'au moins 50 % le profil d'intensité des émissions de GES des obligations de société d'ici 2030, utilisant 2019 comme référence, selon la mesure de l'intensité carbonique par rapport à la valeur investie (ECVI). Au 30 juin 2024, la réduction de l'ECVI de l'exposition du fonds aux obligations de société était de 59 % par rapport à l'objectif de 2030 de réduction de 50 %. Le fonds a également progressé dans ses efforts visant à augmenter son exposition aux obligations souveraines et sous souveraines désignées vertes ou durables ou labellisées vertes, durables ou liées à l'ODD pour la lutte contre les changements climatiques, pour atteindre 8,38 % au 30 juin 2024 (par rapport à l'objectif d'une répartition minimale de 10 % d'ici 2030).

Au cours de la période, le fonds a accru sa pondération en obligations vertes de la province d'Ontario et réduit sa pondération dans les obligations non vertes du gouvernement du Canada. Le fonds a réduit sa position dans les obligations souveraines et a ajouté de nouvelles obligations vertes de sociétés émises par Northern States Power Co. des États-Unis. Il a réduit sa pondération dans la Financière General Motors du Canada Ltée pour acheter des titres de la Banque canadienne de l'Ouest, en raison de sa meilleure trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'un meilleur écart de taux pour une durée similaire. L'écart de taux correspond à la différence de rendement entre un bon du Trésor et un autre titre de créance de même échéance, mais de qualité de crédit différente.

Événements récents

Dans certaines régions géographiques, les tensions mondiales et les conflits, comme le conflit militaire en cours en Ukraine, ont continué d'avoir une incidence sur les économies et les marchés mondiaux. Par ailleurs, la tension est toujours palpable entre les grandes nations concernant un certain nombre d'enjeux, notamment le commerce, la technologie, les droits de la personne et la souveraineté. Ces enjeux ont, dans certains cas, donné lieu à des sanctions gouvernementales et à des restrictions commerciales. Ces tensions mondiales et ces conflits régionaux, suivis de près par les médias, créent un environnement opérationnel plus difficile. L'incidence à long terme sur le contexte géopolitique, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine. Le gestionnaire reste attentif à l'évolution de la situation et évalue les répercussions sur les stratégies d'investissement.

Opérations entre parties liées

Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit des frais de gestion qui sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds. Ces frais sont calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services administratifs.

À titre de fiduciaire, le gestionnaire détient le titre de propriété des placements dans le fonds pour le compte des porteurs de titres.

À titre de gestionnaire de portefeuille, le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du fonds directement ou par l'intermédiaire de sous-conseillers. Le gestionnaire a retenu les services de Gestion de capital Sun Life (Canada) inc. (« Gestion SLC »), un membre du groupe du gestionnaire, qui agira à titre de sous-conseiller du fonds.

Le fonds peut détenir des participations directes ou indirectes dans la Financière Sun Life Inc. ou ses sociétés affiliées ou dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire ou des membres de son groupe. Les fonds gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent investir dans des titres du fonds.

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life

Le gestionnaire a conclu une entente de distribution avec Placements Financière Sun Life (Canada) inc. (le « courtier »), une société sous contrôle commun, par l'entremise de laquelle le courtier peut distribuer les titres des fonds offerts par le gestionnaire dans les territoires où le courtier est autorisé à le faire.

Frais d'administration du fonds

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation du fonds (les « frais d'administration ») en contrepartie d'honoraires d'administration fixes que le fonds verse au gestionnaire (les « honoraires d'administration »). Les honoraires d'administration sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série de titres du fonds. Les frais d'administration comprennent, notamment, les honoraires du responsable des registres, des comptables, des auditeurs et des conseillers juridiques, les frais bancaires et les intérêts débiteurs, les frais de garde, les taxes et impôts, les frais administratifs et les coûts des systèmes, les coûts des rapports aux épargnants, des prospectus et d'autres documents d'information, les droits de dépôt réglementaire (y compris ceux qu'engage le gestionnaire) et les honoraires du fiduciaire pour les régimes enregistrés. Le montant de cette charge est porté aux honoraires d'administration annuels à taux fixe à l'état du résultat global du fonds qui se trouve dans les états financiers semestriels (non audités).

Le fonds paie également certains frais d'exploitation directement (les « coûts du fonds »). Les coûts du fonds comprennent les coûts d'emprunt engagés par le fonds à l'occasion, les coûts des opérations de portefeuille, les frais payables au comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci, les taxes et impôts payables par le fonds, les honoraires conditionnels pour le recouvrement des trop-perçus d'impôt étranger et les coûts pour se conformer à de nouvelles exigences réglementaires ou législatives imposées au fonds. Le fonds répartit ses coûts proportionnellement entre chacune des séries de titres du fonds auxquelles ils s'appliquent. Les coûts du fonds qui sont propres à une série de titres sont attribués à cette série. Ces sommes sont payées à partir de l'actif attribué à chaque série de titres du fonds, ce qui réduit le rendement que vous pouvez obtenir.

Les honoraires et les frais payables aux membres du Comité d'examen indépendant (« CEI ») ou relativement à celui-ci sont répartis entre le fonds et les séries auxquels ils s'appliquent d'une façon que le gestionnaire estime juste et raisonnable. Aux fins de la répartition des coûts du CEI entre les fonds, le gestionnaire fait une distinction entre deux catégories de fonds, soit ceux qui sont structurés comme des fonds de fonds et ceux qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire a déterminé que, compte tenu de la complexité des questions devant être examinées par le CEI pour les fonds de chaque catégorie, il convenait que les fonds structurés comme des fonds de fonds se voient attribuer une proportion moindre des coûts du CEI que les fonds qui détiennent des placements directs. Le gestionnaire attribue d'abord les coûts du CEI à chacune de ces catégories de fonds, puis répartit ces coûts de manière égale entre les fonds de chaque catégorie. Les montants de ces charges sont présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » des états du résultat global du fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou pour la ou les périodes à compter de la date de sa création jusqu'au 30 juin 2024.

Valeur liquidative du fonds par titre (\$)¹

Fonds d'obligations Objectif zéro net Sun Life – série I

	2024 (\$)	2023 (\$)
Valeur liquidative au début de la période	10,16	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :		
Total des revenus	0,21	0,02
Total des charges	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,20)	0,16
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation²	(0,01)	0,19
Distributions :		
Du revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,21)	(0,03)
Des dividendes	-	-
Des gains en capital	-	(0,01)
Remboursement de capital	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,21)	(0,04)
Valeur liquidative à la fin de la période	9,95	10,16

¹) Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du fonds pour la période close le 30 juin 2024.

²) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

³) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des titres additionnelles du fonds, ou les deux.

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life

Ratios et données supplémentaires

Fonds d'obligations Objectif zéro net Sun Life – série I

	2024	2023
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹	130 006	141 446
Nombre de titres en circulation (en milliers) ¹	13 061	13 923
Ratio des frais de gestion (%)	0,03	0,03
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ²	0,03	0,03
Ratio des frais d'opération (%) ³	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	20,68	27,50
Valeur liquidative par titre (\$)¹	9,95	10,16

¹ Les données sont au 31 décembre de la période indiquée, sauf pour ce qui est des données pour le semestre le plus récent, qui sont au 30 juin 2024.

² Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) y compris le pourcentage des charges de fonds de fonds attribué au fonds pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du fonds au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable qu'un épargnant réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels maximums payés par le fonds représentent un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de titres, exclusion faite des taxes applicables et des frais d'exploitation. Ils s'accumulent quotidiennement et sont payés au gestionnaire mensuellement à terme échu. Les frais de gestion servent à payer les services de conseil en portefeuille et en placement, la surveillance de tout prestataire de services, les activités de marketing et de promotion, la planification des placements et de la vente de titres du fonds, les services d'administration générale du fonds ainsi que les commissions de vente et de suivi versées aux courtiers.

Les frais de gestion de la série I ne sont pas payés par le fonds. Les épargnants qui achètent des titres de série I négocient et paient les frais de gestion directement au gestionnaire.

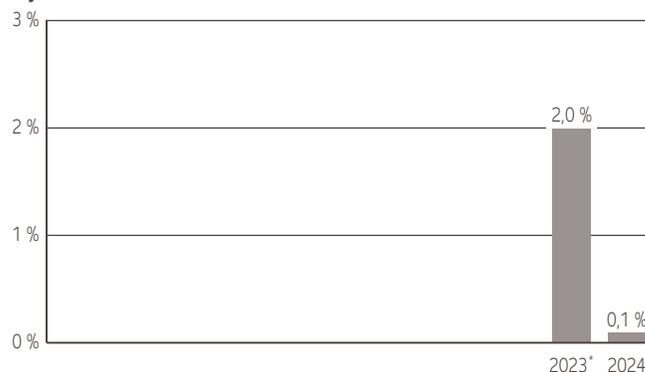
Rendement passé

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement, ni d'autres frais optionnels ou de l'impôt à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement annuel du fonds pour la période considérée. Il indique, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque période.

Titres de série I – Rendement annuel pour les périodes closes les 31 décembre et rendement semestriel pour la période close le 30 juin 2024



* Pour la période du 6 décembre 2023 au 31 décembre 2023.

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life

Aperçu du portefeuille *

Au 30 juin 2024

Les 25 principaux titres

Titres	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
1 Province de l'Ontario, 3,65 %, 2 juin 2033	6,8
2 Province de Québec, 3,60 %, 1 ^{er} septembre 2033	4,4
3 Province de la Colombie-Britannique, 4,30 %, 18 juin 2042	3,8
4 Bank of America Corp., 3,62 %, 16 mars 2028	3,7
5 Obligation du gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} mars 2034	3,5
6 Energir Inc., 7,05 %, 30 octobre 2030	3,5
7 Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,18 %, 8 mars 2028	3,4
8 Province du Nouveau-Brunswick, 4,80 %, 3 juin 2041	3,2
9 Province de l'Ontario, 4,65 %, 2 juin 2041	3,2
10 Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,50 %, 14 janvier 2028	3,2
11 La Banque Toronto-Dominion, 7,28 %, 31 octobre 2082	3,1
12 Banque de Montréal, 4,71 %, 7 décembre 2027	3,1
13 La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,95 %, 8 mars 2027	3,0
14 CU Inc., 4,09 %, 2 septembre 2044	2,9
15 Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15 décembre 2025	2,8
16 Mercedes-Benz Finance Canada Inc., 5,14 %, 29 juin 2026	2,7
17 TELUS Corp., 5,15 %, 26 novembre 2043	2,7
18 Banque HSBC Canada, 3,40 %, 24 mars 2025	2,5
19 BP Capital Markets PLC, 3,47 %, 15 mai 2025	2,3
20 Thomson Reuters Corp., 2,24 %, 14 mai 2025	2,3
21 BNP Paribas SA, 2,54 %, 13 juillet 2029	2,1
22 Bell Canada Inc., 4,75 %, 29 septembre 2044	2,1
23 Northern States Power Co., 5,40 %, 15 mars 2054	2,0
24 SUNLIFE CCS CAD, 3,15 % CAD REC FIXE, 28 févr. 2054	1,9
25 Ville de Toronto, 3,20 %, 1 ^{er} août 2048	1,8
	76,0
Valeur liquidative totale (en milliers)	130 006 \$

Répartition par secteur

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Obligations de sociétés canadiennes	47,3
Obligations de gouvernements provinciaux du Canada	28,2
Obligations du gouvernement fédéral du Canada	7,7
Obligations de sociétés américaines	7,5
Obligations de sociétés internationales	4,4
Obligations de municipalités canadiennes	3,3
Dérivés - Positions acheteur	1,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,6
Autres actifs, moins les passifs	-
Dérivés - Positions vendeur	(1,9)
	100,0

Répartition de l'actif

	Pourcentage de la valeur liquidative du fonds (%)
Titres à revenu fixe canadiens	86,5
Titres à revenu fixe américains	7,5
Titres à revenu fixe internationaux	4,4
Dérivés - Positions acheteur	1,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,6
Autres actifs, moins les passifs	-
Dérivés - Positions vendeur	(1,9)
	100,0

* Information au 30 juin 2024. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le portefeuille du fonds. À moins d'indication contraire, il est question de positions acheteur. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles de ces titres, sans frais, en composant le 1-877-344-1434, en consultant notre site Web à l'adresse www.placementsmondiauxsunlife.com ou en nous envoyant un courriel à l'adresse info@placementsmondiauxsunlife.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds peut contenir des énoncés prospectifs concernant le fonds, notamment ses stratégies, ses résultats d'exploitation, son rendement et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent. Ils sont fondés sur les convictions, les prévisions et les projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, par nature, assujettis notamment à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le fonds et divers facteurs économiques. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui pourraient être exprimés ou supposés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs pourraient inclure, notamment, des facteurs généraux d'ordre économique et politique et des facteurs liés au marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, la concurrence, les changements technologiques, ainsi que les changements de réglementation ou des lois fiscales, et les pandémies. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses qui sont actuellement jugées raisonnables par la direction, le gestionnaire ne peut garantir aux épargnants actuels ou éventuels que les résultats, le rendement ou les réalisations réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « objectif » et autres expressions analogues caractérisent les énoncés prospectifs. Le gestionnaire ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou pour tenir compte de nouvelles informations ou de la survenance d'événements imprévus, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Fonds d'obligations cible zéro émission nette Sun Life

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300, Toronto (Ontario) M5J 0B6
Téléphone : 1-877-344-1434 | Télécopieur : 416-979-2859
info@placementsmondiauxsunlife.com
www.placementsmondiauxsunlife.com